

REPUBLIQUE DU BURUNDI



MINISTERE DE LA SECURITE PUBLIQUE

CABINET DU MINISTRE

**DISCOURS DE SON EXCELLENCE
MONSIEUR LE MINISTRE DE LA
SECURITE PUBLIQUE**

**A L'OCCASION DE LA CELEBRATION
DE LA JOURNEE INTERNATIONALE DE
LA REDUCTION DES RISQUES DE
CATASTROPHES**

Bujumbura, le 12 octobre 2015

Mesdames, Messieurs

Le 22 décembre 1989, l'Assemblée Générale des Nations Unies a décidé de célébrer, le 13 octobre de chaque année, la Journée Internationale de la Réduction des Risques de Catastrophes et ainsi contribuer à l'effort mondial de prévention des risques, de préparation de la réponse aux catastrophes et de l'atténuation de leurs effets.

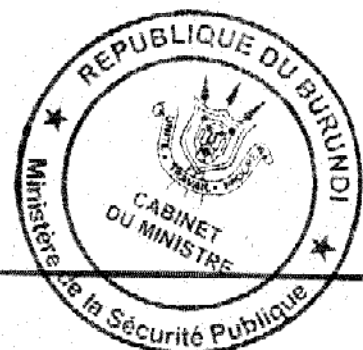
Le thème retenu cette année est : « **La résilience aux catastrophes, grâce à la diversité, thème centré sur les peuples autochtones** ».

Au Burundi, la célébration de la Journée Internationale de la Réduction des Risques de Catastrophes coïncide avec la commémoration du 54^e anniversaire de l'assassinat du Héro de l'Indépendance Nationale, le Prince Louis RWAGASORE. C'est ainsi qu'elle a été reportée au 17 octobre 2015 et les cérémonies marquant cette journée auront lieu à Mpanda dans la Province de Bubanza.

La campagne dénommée «**Set up**», établie par la Stratégie Internationale de Prévention des Risques de Catastrophes, débutée en 2011 pour prendre fin en 2015, a mis l'accent sur l'intégration des groupes communautaires majeurs dans la gestion des risques de catastrophes.

Ainsi, l'an 2011 a été dédié aux enfants et jeunes, 2012 a été consacré aux femmes et filles, 2013 s'est occupé des personnes âgées, 2014 s'est attaché aux personnes handicapées, tandis que 2015 attire l'attention sur l'importance des connaissances locales, traditionnelles et autochtones.

La célébration de la journée internationale de cette année conclut la série avec un regard scrutateur à la façon dont les connaissances détenues par les communautés unies par la menace commune de catastrophes, la perspicacité née de la tradition et de l'expérience, ainsi que la participation des communautés locales en général et des peuples autochtones en particulier dans la mise en œuvre du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophes.



Mesdames, Messieurs

Dans de nombreux aspects, les populations autochtones incarnent l'importance de l'engagement et des connaissances dans la réduction des risques de catastrophe.

En effet, 370 millions de personnes à travers le monde se considèrent comme des indigènes, les territoires des peuples autochtones couvrent plus de 24% de la surface de la terre et plus de 4.000 des 7.000 langues du monde sont parlées par des peuples autochtones .

Malheureusement, beaucoup de traditions, pratiques et coutumes qui sont importants pour la protection de l'environnement et la gestion des risques de catastrophes sont intégrés dans ces langues qui sont menacées d'extinction.

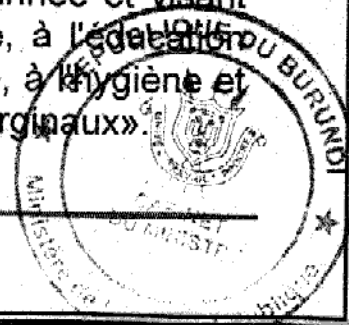
Point n'est donc besoin de douter que la connaissance des signaux d'alerte précoce dans la nature, les connaissances locales transmises de génération en génération, les stratégies d'adaptation aux situations d'urgences développées par des communautés vivant dans des zones à risques, combinées aux connaissances scientifiques contribuent à la prévention des risques et à l'atténuation de l'impact des catastrophes.

Mesdames, Messieurs,

Au Burundi, Abasangwabutaka sont accusés, à tort ou à raison, d'être des destructeurs de l'environnement.

Cependant, pour mieux comprendre l'importance de la résilience aux catastrophes, ils ont aussi besoin d'être rétablis dans les droits que leur reconnaît la Déclaration des Nations Unies du 13 septembre 2007 axée essentiellement sur les droits à l'autodétermination, aux terres et aux ressources naturelles.

Pour sensibiliser les peuples autochtones à se joindre aux autres groupes communautaires dans la réduction des risques de catastrophes et de la vulnérabilité, la Plate Forme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes doit développer et intégrer dans son plan d'action des activités liées au thème de cette année et visant l'amélioration des conditions d'accès aux soins de santé, à l'éducation primaire et secondaire, aux terres fertiles, à l'eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, pour ce groupe aux modes de vie «marginaux».



Le Gouvernement du Burundi remercie vivement tous ses partenaires qui œuvrent dans le domaine des urgences pour leurs appuis multiformes et leur lance un appel pressant pour appuyer d'avantage, les actions de la Plate Forme Nationale de Prévention des Risques et de Gestion des Catastrophes, particulièrement dans la préparation de la réponse au risque d'inondation liée au phénomène El-Nino qui affectera d'ici décembre 2015, plusieurs provinces du pays.

Enfin, le Gouvernement de la République du Burundi ne ménagera aucun effort pour la mise en œuvre effective de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones et soutiendra toute action visant l'implication des peuples autochtones dans les activités de réduction des risques de catastrophes.

**VIVE LA COOPERATION INTERNATIONALE POUR LA
RESILIENCE COMMUNAUTAIRE AUX CATASTROPHES**

JE VOUS REMERCIE

